



**MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Facilitateur de vos transitions

#CMVRH



TEPOS PNR VERCORS



<https://kairn.com/parc-regional-vercors-invite-equipeurs-falaise/> <https://tourisme.saintmarcellin-vercors-isere.fr/top-10-incontournables/parc-naturel-regional-du-vercors/>

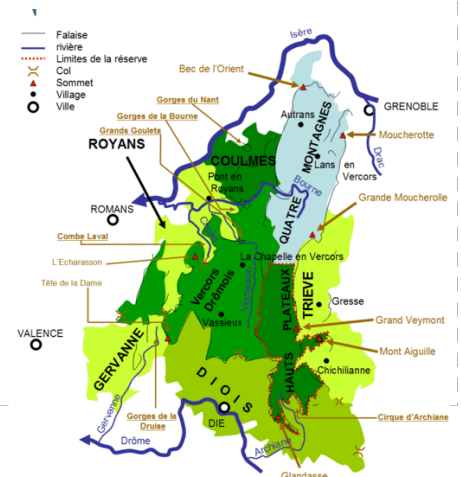
ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS VIS A VIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Production d'énergie renouvelable
- Promouvoir la rénovation énergétique
- Bois, solaire thermique, géothermie et biogaz
- Pour les transports, développer les alternatives aux carburants pétroliers et à la voiture individuelle
- Pour l'électricité, réduire les besoins (efficacité énergétique) et développer l'approvisionnement en ENR
- Résidentiel privé, guide de la rénovation énergétique du patrimoine

CARTE D'IDENTITÉ

Situation Géographique

2 Départements Drôme(26) et Isère(38)
98 Communes
227 621 hectares de superficie
70 % de forêts soit 160 000 hectares



PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S) :

- Le projet TEPOS est piloté par le PNR du Vercors en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole et les autres EPCI.

- Services de l'État :
DREAL

- Région AURA
- ADEME
- Chambres d'agriculture de la Drôme et de l'Isère

- Autres partenariats :
Les syndicats départementaux d'énergie dans la Drôme et en Isère

- Collectivités :
Grenoble Alpes Métropole
Valence Romans Agglomération
Communauté de communes du Trièves
Communauté de communes du Sud Grésivaudan
Communauté de communes du Val de Drôme
Communauté de communes du Royans Vercors
Communauté de communes du Diois
Communauté de communes du Massif du Vercors

LES OBJECTIFS DU PROJET :

- favoriser la conversion vers une agriculture résiliente
- favoriser la restauration de la biodiversité
- participe à la transition énergétique
- atténuer les effets du changement climatique en développant les alternatives aux carburants pétroliers et à la voiture individuelle
- Pour l'électricité, réduire les besoins (efficacité énergétique) et développer l'approvisionnement en ENR
- diminuer les émissions de GES
- participer à l'économie locale (matériaux biosourcés)



CONTEXTE ET ENJEUX

Le périmètre dans lequel est inscrit le PNR est en majorité rural et montagnard. Avec des plateaux d'altitude s'élevant à plus de 2000 m, culminant à 2341 m d'altitude au Grand Veymont, le Vercors compte des montagnes remarquables parmi lesquelles le Mont Aiguille, roc de calcaire isolé et perché à 2087 m. Administrativement, le Parc s'étend sur les départements de l'Isère et de la Drôme. Sa nature géologique principalement calcaire se caractérise par un relief constitué de falaises, de crêtes, de vaux, de gorges, plus complexe que le qualificatif de « plateau » pourrait le laisser supposer. De ce fait, il est divisé en plusieurs régions, géographiquement et historiquement distinctes (Royans, Trièves...). Le surnom de « Forteresse » lui est par ailleurs associé. En dépit de l'action humaine qui a profondément modifié les espaces naturels du massif, les plans de reboisement font du Vercors un des principaux massifs forestiers de France et une réserve pour des espèces telles que la Tulipe australe et le Tétraz lyre, deux des symboles du parc, auxquels s'ajoutent notamment le Bouquetin des Alpes et le Vautour fauve, qui ont été réintroduits.

Aujourd'hui, la dépense énergétique sur le Vercors est majoritairement liée aux besoins de chauffage et de transport. Le Parc naturel régional du Vercors, mobilisé depuis les années 1990 par les enjeux de la transition énergétique, a décidé de s'engager dans une dynamique de Territoire à Énergie Positive (TEPos). Le TEPoS dont l'esprit s'appuie sur le scénario négawatt, c'est la trajectoire que le territoire doit prendre pour atteindre l'autosuffisance énergétique d'ici 2038.

CALENDRIER DU PROJET :

- Le Parc naturel régional du Vercors et ses collectivités membres mènent depuis 25 ans une politique volontariste de maîtrise des consommations d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables.
- Il a été parmi les premiers territoires à réaliser, dès 2003, une étude de planification énergétique pour un territoire 100% ENR.
- À travers la Charte du Parc en 2008, les acteurs publics du territoire se sont fixés comme objectif de couvrir d'ici 2020 55% des besoins énergétiques du Vercors par des énergies renouvelables.
- Le Parc a décidé d'aller plus loin, depuis novembre 2016, en collaboration avec Grenoble-Alpes-Métropole, il est lauréat de l'appel à projet Territoire à Énergie Positive (TEPOS) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'ADEME. En s'engageant dans cette démarche TEPoS, il fait le pari qu'avant 2050, il produira plus d'énergie qu'il n'en consommera.

FINANCEURS ET BUDGET

- Essentiellement par ces 2 acteurs
- ADEME : 115 000 € (sur 3 ans)
 - Région AURA : x €

QUEL(S) ACCOMPAGNEMENT(S)

PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT ?

- ADEME
- DREAL
- DDT

LES LEVIERS DE RÉUSSITE DU PROJET :

GOVERNANCE ADOPTÉE

Partenariat multiple : avec la métropole de Grenoble en 1^{er} lieu, avec les autres EPCI couvrant le territoire

ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

- S'adapter aux conditions locales : bois, montagnes, ensoleillement
- Innover : utilisation de tels ou tels matériaux : bois d'œuvre, biosourcés,
- Chercher un équilibre économique : investir dans le durable tout en réduisant

les besoins énergétiques tout en développant les filières économiques locales (tourisme, agriculture)

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

- Bénéficiaire de conseils experts : ADEME
- S'insérer dans la réalité économique locale (partenariat EPCI , entreprises locales)
- Concertation avec les décideurs locaux (maires, présidents EPCI, PETR, Conseil départemental, Régional)

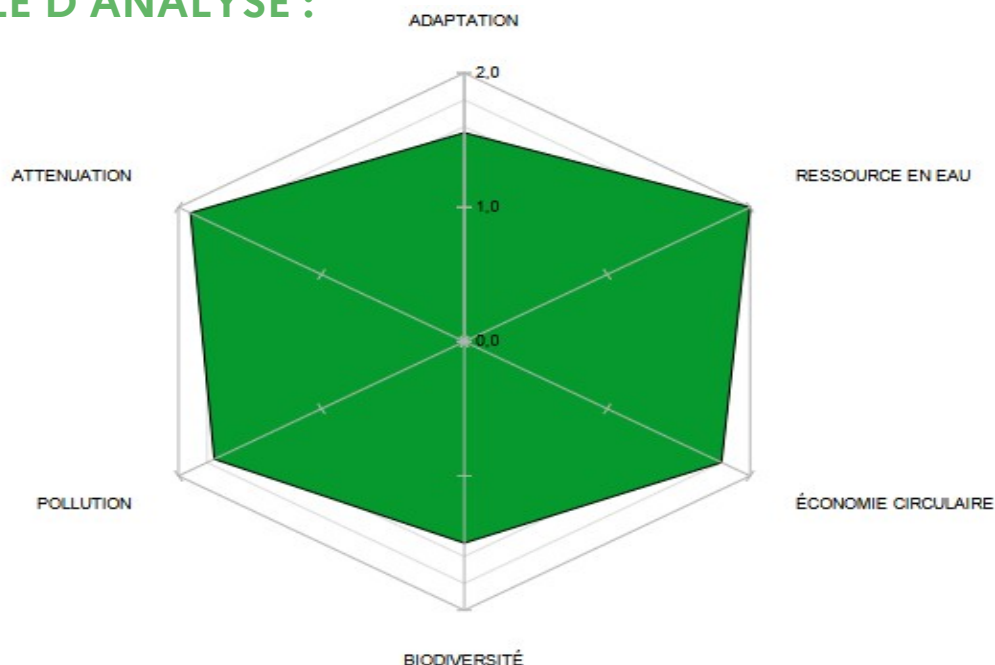
SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

• Évaluation : les suivis réguliers mis en place permettront d'adapter et de quantifier les bénéfices pour le territoire, la biodiversité, la population, menés par l'ADEME, la DREAL et la DDT.

• Réplicabilité et visée démonstrative : le programme TEPOS est un programme clair, structuré autour d'axes forts

• Pérennisation : l'intégration dans le programme TEPOS porté par l'ADEME et le Ministère en charge de l'Écologie permet de garantir la pérennisation des suivis jusqu'en 2050

ANALYSE DE LA VERTUOSITÉ DU PROJET SELON LA GRILLE D'ANALYSE :



Pour aller plus loin :

- placer la liste des contacts et des sites internet
- <https://www.parc-du-vercors.fr/>
- <https://www.parc-du-vercors.fr/TEPOS>
- https://www.parc-du-vercors.fr/sites/default/files/actualites/Accueil%20Energie%20mobilit%C3%A9%20climat/AERE_Etude_Strategie_TEPos_Vercors_VF_Annexe%204-Synthese%20collectivites.pdf